



## RAPPEL

Vous trouvez le solde de votre compte sur  
« **Footclubs** », dans :

- « Organisation »,
- « Etat du Compte »,
- « Délégation du Roannais ». **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

**Règlement par chèque ou virement à la Délégation pour le 7 JUILLET**, dernier délai, pour clôturer la comptabilité au 30 juin.  
**Tous les comptes « clubs » doivent être soldés en fin de saison.**

**Les clubs effectuant un virement à la Délégation, sont priés de nous faire parvenir un mail pour confirmer l'opération** (nom du club, date et montant).

Par avance, merci de votre règlement.

## DATE A RETENIR

### - Réunion annuelle de début de saison

Elle aura lieu le **JEUDI 18 SEPTEMBRE**, à **VILLERS**, à 19h.  
Pointage à partir de 18h30.

## DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Mardi 26 août, de 14h à 18h**
- **Mercredi 27 août, de 8h30 à 17h30**
- **Jeudi 28 août, de 8h30 à 17h30**

Sur les installations de **VILLERS**.

- **Module 7 : le mardi 2 septembre, de 18h30 à 21h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas, si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.  
Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.